



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création : vendredi 19 février 2016 19:13

Les SNPS, SLFP Police et CSC-SP avaient déposé un préavis de grève au sujet de l'exécution du «Plan Canal». La CGSP marque son soutien entier avant une décision d'engagement complet.

Ce préavis concerne les membres de la police fédérale détachés brutalement dans les deux zones de police concernées.

Le «plan Canal», issu de décisions gouvernementales rendues publiques le 19 novembre avant toute concertation et sans aucun respect de la législation Bien-être et sécurité au travail.

Ainsi, des collègues détachés en tel endroit où ils œuvraient sur un simple coup quelques jours préalablement ont été imposé d'aller travailler à Molenbeek ou Vilvoorde, sans rien savoir – hors les sorties médiatiques du ministre et des autorités politiques/policières locales – de la nature du travail demandé et des conditions de ce travail. Après une concertation difficile et de longue haleine nous avons conclu les points suivants:

- La mise en place d'un groupe de travail par DGR pour établir des mesures standardisées et structurelles pour répondre à l'avenir à une telle situation.
- La mise en place d'un groupe de travail au niveau CG pour une réflexion sur le concept macroscopique GRG (diminution des détachements structurels).
- Les cas sociaux exceptionnels pourront être débattus au sein de la commission d'accompagnement.
- L'Autorité donne aux groupes de travail un délai de trois mois pour obtenir une solution structurelle et négociée. En attendant les membres du personnel concernés seront mis en place au niveau du CIK de leur lieu habituel actuel de travail. Le statut normal sera dès lors d'application, notamment l'indemnité kilométrique sera payée ou une mise à disposition d'un véhicule de service pour le déplacement entre lieu habituel de travail et le nouveau lieu temporaire de travail et ces déplacements seront comptabilisés en heures de service. Le règlement sur les indemnités de repas sont également d'application.

**Vue les compensations de l'Autorité en tenant compte avec les aspects financiers et sociaux, le front en commun a résolu de retirer le préavis de grève. Nous sommes donc satisfait de la solution constructive.**



NATIONAAL SYNDICAAT VAN HET POLITIE- EN VEILIGHEIDSPERSONEEL VZW  
SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE ASBL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Création : vendredi 19 février 2016 19:13

---